



Association de Soins Palliatifs de la Martinique (ASPM)
N° SIRET: 448 440 560 000 28

CATALOGUE 2019

FORMATIONS SENSIBILISATIONS

Soins palliatifs et accompagnement
Thématiques associées
à destination des différents publics



SOMMAIRE

PRESENTATION	3
---------------------------	---

FORMATIONS

SOINS PALLIATIFS ET ACCOMPAGNEMENT	10
---	----

- *Soins palliatifs et démarche palliative : Législation-Ethique- Soins de support*.....11
- *Droit et éthique au sein des soins palliatifs*.....13
- *Soins palliatifs et à l'accompagnement en institution*.....15
- *Prise en charge palliative en médecine de ville*.....17
- *PCA d'opioïdes et gestion des douleurs en soins palliatifs*.....19
- *Aider à domicile jusqu'au bout de la vie*.....21
- *Législation sur les droits des malades et la fin de vie*.....22
- *Soutenir et accompagner au quotidien*.....23

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR	24
--	----

- *Prise en soins de la douleur chez l'adulte et la personne âgée*.....25
- *La relation de soin : Ethique-Relation d'aide- Vecteurs de relation*.....27

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION	29
---	----

**« Je désire seulement ce qui est
dans votre intelligence et dans votre cœur »**

Ces mots du patient David Tasma à Cecily Saunders, pionnière des soins palliatifs, témoignent des attentes des personnes malades vis-à-vis de ceux qui les entourent.

Du cœur, de la compassion certes, mais aussi de l'intelligence, de la compétence sont attendus des différents acteurs qui interviennent dans l'accompagnement et les soins des personnes en situation palliative.

Qui sommes-nous ?

Forma'SPA est l'organisme de formation de **l'Association de Soins Palliatifs de la Martinique (ASPM-Réseau Wouspel)**.

Afin de favoriser la meilleure qualité de vie possible des patients et de leur famille face aux symptômes et conséquences d'une maladie grave, évolutive et potentiellement mortelle, l'ASPM n'a de cesse, depuis sa création en 2003, de mener des actions en adéquation avec les besoins locaux identifiés grâce à une longue expérience de terrain au domicile et dans ses substituts par le travail d'expertise et de soutien du réseau Wouspel.

L'association a d'emblée compris que l'information de tous les publics et la formation des professionnels de santé étaient des leviers incontournables pour promouvoir le développement des soins palliatifs en Martinique. Son centre de formation a été enregistré en 2010.

Il est **agrée Datadock et DPC** sous le numéro 8615.

Contexte

« Toute personne malade, dont l'état le requiert, a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement »¹.

Face au triple risque d'abandon, d'acharnement thérapeutique et d'accélération volontaire de la fin de vie, la démarche palliative a montré toute sa pertinence.

Encadrée par la loi depuis 1999, encouragée par 4 plans nationaux, cette approche de santé qui vise à soulager les souffrances et à adoucir la fin de vie demeure largement méconnue et incomprise du grand public et des professionnels de santé.

Cette méconnaissance est un déterminant majeur de l'insuffisance d'accès aux soins palliatifs.

En effet seuls 30% des personnes, en situation palliative, bénéficient en France effectivement de soins palliatifs d'après le dernier rapport de l'IGASS.

Or l'évolution de la population martiniquaise, qui va de pair avec l'accroissement des pathologies chroniques graves et évolutives, va engendrer une forte recrudescence des besoins en soins palliatifs et en accompagnement.

Il est impératif de mieux repérer les situations palliatives, savoir anticiper les besoins et apporter les réponses les plus adaptées en sachant recourir si besoin aux ressources extérieures bien identifiées.

Objectifs

¹Art. L. 1110-9 du code de la santé publique



Pour faciliter au quotidien les parcours des personnes gravement malades, l'ASPM, mène des **actions locales** d'information, de sensibilisation et de formation des différents acteurs entend œuvrer, pour le développement d'une véritable culture palliative arrimée aux besoins de la population martiniquaise.

Actions

Les propositions diverses et graduées de Forma'SPA pour répondre aux besoins de publics variés se déclinent donc en actions :

- ❖ d'information du Grand Public sur les soins palliatifs et l'accompagnement
- ❖ de sensibilisation à la démarche palliative de différents publics
- ❖ de formation en direction des proches aidants
- ❖ de formation professionnelle

1. L'information

Elle vise à permettre au grand public de découvrir la teneur des soins palliatifs notamment dans leurs aspects concrets, organisationnels, éthiques et législatifs, et à faire ainsi évoluer les représentations et perceptions négatives qui constituent un frein aux recours à ces soins.

Le site internet : <https://aspm-reseauwouspel.com/> et la page **Facebook Soins palliatifs : tous concernés en Martinique**, relayent les différents événements relatifs aux soins palliatifs, notamment sur le Territoire, mais aussi les différentes actualités dans le domaine.

Chaque fois qu'une occasion se présente, des interventions sont effectuées dans les média locaux afin de toucher le plus grand nombre.

Des conférences sont organisées à la demande.

Elles peuvent s'adresser à l'ensemble de la société ou un public spécifique.

2. La sensibilisation à la démarche palliative

Des journées de sensibilisation sont proposées à la demande à différents publics : professionnels de santé, aidants professionnels, proches aidants et bénévoles afin de faciliter leur implication dans l'accompagnement des personnes en situation palliative.

3. La formation des proches aidants

Accompagner une personne en situation palliative est toujours une épreuve pour les proches aidants qui peut même les exposer à des altérations graves de leur propre santé.

En effet, alors qu'ils sont les acteurs les plus présents auprès de la personne malade et principale source d'assistance au quotidien, ils ne sont généralement pas préparés aux situations auxquelles les fins de vie, notamment à domicile les confrontent. Evolution de la maladie avec son cortège de symptômes d'inconfort, climat d'incertitude 24 heures sur 24, soins d'hygiène quotidiens requérant parfois une certaine technicité, accompagnement psychologique, exigent l'acquisition de compétences techniques et relationnelles pour contribuer à la qualité de vie de la personne malade.

Les proches aidants ont besoin d'informations adéquates sur la maladie de leur proche et ses évolutions prévisibles, afin de communiquer et d'interagir avec les soignants de façon plus satisfaisante.

Pour mieux appréhender et gérer le quotidien, il leur faut :

- savoir repérer et évaluer les éventuelles situations de déséquilibre,
- acquérir des habilités pour effectuer des soins de bien-être, voire participer à des soins plus techniques.

Le soutien dont ils doivent pouvoir bénéficier se traduit, non seulement par un accompagnement relationnel voire psychologique, mais aussi par une aide pour mieux mobiliser et valoriser leurs propres ressources tout en sachant respecter leurs limites afin d'éviter l'épuisement.

La Mesure n°14 du Programme National de développement des soins palliatifs invite donc à : « *Mettre en place un soutien des proches et des aidants en leur proposant un accompagnement et des formations en soins palliatifs* ».

La Mesure n°8 vise à : « *soutenir les professionnels et les aidants dans la prise en charge et l'accompagnement en soins palliatifs à domicile.* »

L'ASPM, si elle noue des partenariats pour le financement et la promotion des actions, propose gratuitement aux aidants des journées de formation ou des ateliers en soirée.

4. La formation des professionnels de santé

La formation et la mobilisation des professionnels de santé dans tous les lieux de soins, établissements de santé, établissements médico-sociaux ou domicile des patients, est l'une des voies clairement identifiées pour permettre un accès effectif des patients aux soins palliatifs.

La loi du 02 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie stipule que « *la formation initiale et continue des médecins, des pharmaciens, des infirmiers, des aides-soignants, des aides à domicile et des psychologues cliniciens comporte un enseignement sur les soins palliatifs* ».

Le plan national 2015-2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie, qui s'est donné pour priorité l'appropriation de la démarche palliative partout où elle est nécessaire souligne, dans son axe II, la nécessité de former les professionnels et de diffuser les connaissances sur les soins palliatifs. Il invite à « *inscrire les formations aux soins palliatifs comme prioritaires dans les actions de développement professionnel continu de la fonction publique hospitalière et des professionnels de proximité* » (Action 4-3) et à « *fixer des objectifs de formation aux soins palliatifs pour les professionnels des établissements d'hébergement et services sociaux et médico- sociaux* ». (Action 4-4)

Les Soins palliatifs et la démarche palliative font partie des **orientations nationales du développement professionnel continu des professionnels de santé** pour les années 2016 à 2018, tout comme d'autres thématiques inhérentes aux soins palliatifs telles que la prise en charge de la douleur, la réflexion éthique dans les pratiques professionnelles, la structuration des parcours de santé du patient, l'annonce du diagnostic d'une maladie grave...

« *Promouvoir une culture des soins palliatifs et les nouveaux droits en faveur des personnes malades et des personnes en fin de vie* » reste un des **axes prioritaires de formation 2019 de la fonction publique hospitalière**.



L'accent est donc mis par Forma'SPA sur la formation des différents acteurs des soins palliatifs, notamment des professionnels de santé afin d'accroître et de renforcer leurs compétences techniques et non techniques dans les soins et l'accompagnement.

Les formations visent l'acquisition ou le perfectionnement des connaissances et compétences des professionnels de santé pour la prise en soin et de l'accompagnement des patients.

Elles permettent aux stagiaires, selon leur niveau et leur fonction, d'accroître leurs connaissances, savoir-faire et savoir-être dans les 4 grands champs requis de compétences technoscientifiques, relationnelles, éthiques et de capacité de coopération.

Les formations sont interactives et progressives conformément aux 3 niveaux de formation proposés par l'AESP (Association Européenne pour les Soins Palliatifs) suivant le champ d'activité et l'orientation des personnes impliquées dans la prestation de soins palliatifs :

- Approche en soins palliatifs pour l'intégration des méthodes et des procédures de soins palliatifs dans le cadre de soins de base.
- Soins palliatifs généraux destinés aux professionnels fréquemment impliqués auprès de patients en situation palliative mais dont les soins palliatifs ne sont pas le centre de pratique clinique
- Soins palliatifs spécialisés pour les professionnels dont l'activité principale se situe dans le domaine des soins palliatifs et est dédiée au traitement des problèmes complexes exigeant des aptitudes et des compétences spécialisées.

Les deux premiers niveaux répondent aux besoins d'apprentissage de la majorité des professionnels de la santé travaillant avec des personnes affectées par des maladies potentiellement mortelles.

Le programme vise alors l'acquisition des dix compétences de base en soins palliatifs dans des milieux de soins non spécialisés dans le domaine.

Les dix compétences de base en soins palliatifs

1. Appliquer les compétences de base en soins palliatifs là où les patients et familles se situent
2. Améliorer le confort physique tout au long de la trajectoire du patient
3. Répondre aux besoins psychologiques des patients
4. Répondre aux besoins sociaux des patients
5. Répondre aux besoins spirituels des patients
6. Répondre aux besoins des familles et des soignants en lien avec les objectifs de soins des patients à court, moyen et long terme
7. Répondre aux défis des prises de décision cliniques et éthiques en soins palliatifs
8. Coordonner de manière globale les soins et le travail en équipe interdisciplinaire au sein de tous les milieux dans lesquels les soins palliatifs sont proposés
9. Développer des compétences interpersonnelles et communicationnelles appropriées aux soins palliatifs
10. Pratiquer l'auto-évaluation et poursuivre la formation professionnelle continue

*AESP

Le troisième niveau de formation d'approfondissement s'adresse aux équipes spécialisées² qui, confrontées à la complexité des prises en charge en fin de vie, ont besoin de conseils et de recommandations spécifiques et d'actualiser leurs connaissances.

Forma'SPA fait alors appel pour renforcer son équipe habituelle à des compétences extérieures dans la Caraïbe et l'Hexagone.

Outre les formations spécifiquement dédiées aux soins palliatifs, nous proposons afin de répondre aux demandes des stagiaires des précédentes années, des formations sur des thématiques associées : prise en charge de la douleur, éthique et droit et relation de soin.

² Unité de soins palliatifs et équipe mobile de soins palliatifs

Publics

Pour les conférences et les actions de sensibilisation :

L'ensemble de la population martiniquaise et plus particulièrement les jeunes dans le souci de favoriser une dynamique intergénérationnelle.

Des partenariats peuvent être établis avec les lycées, les collèges, les associations, les clubs services, les entreprises.

Pour les formations :

Différents intervenants professionnels ou non auprès des personnes en situation palliative.

Modalités pédagogiques

Les formateurs de Forma'SPA reflètent la pluridisciplinarité des soins palliatifs : médecins, psychologue, assistant de service social, infirmiers, aides-soignants, bénévoles...

Tous les intervenants sont formés aux soins palliatifs, en ont une bonne expérience clinique et sont familiarisés à la transmission à leurs pairs.

La plupart des formations sont multidisciplinaires et pluriprofessionnelles à destination des acteurs des secteurs privés ou publics car la démarche palliative nécessite par essence une approche transversale des diverses disciplines. En effet, « *Il a été démontré que le tissage et le mélange des compétences spécifiques offertes par différents groupes professionnels fournissent de meilleurs résultats pour les patients recevant des soins palliatifs et leur famille.* »³

Néanmoins, si Forma'SPA priorise la mixité professionnelle, elle peut proposer des formations ciblées par catégories de professionnels dans le souci de répondre au mieux aux besoins spécifiques des différents acteurs concernés des champs sanitaires, médico-sociaux et sociaux.

L'organisation pédagogique repose sur l'alternance d'apports théoriques et d'ateliers pratiques avec analyses des pratiques et mises en situation lors d'ateliers de simulation en santé.

Une grande attention est donnée à l'interactivité par la sollicitation de tous les participants et par échanges concrets sur les pratiques professionnelles.

Un questionnaire d'évaluation des connaissances est proposé aux stagiaires, suivant leurs statuts, en amont des formations via le site Internet de l'ASPM, afin d'adapter la formation au niveau initial des participants et de prioriser les thématiques en fonction des besoins identifiés. Toutes les formations donnent lieu à une évaluation de la satisfaction et des connaissances.

Les formations ont des formats de 14 h à 21 h répartis sur 2 ou 3 jours, ou en modules de 1h30 à 3 h en soirée.

Les programmes présentés dans les pages suivantes ne sont que des exemples des actions de formation pouvant être menées par Forma'SPA et ses partenaires.

**Pour la mise en place d'interventions personnalisées,
adaptées à vos besoins,
n'hésitez pas à nous contacter**

³Traduction de l'article *Compétences de base en soins palliatifs : un Livre Blanc de l'AESP sur la formation en soins palliatifs* publié dans le "European Journal of Palliative Care" 2013 ; 20 (2) : 86-91 et 2013, 20 (3) : 140-145.

par Mail : forma-spa@orange.fr
Ou par Téléphone : 0696 043561



Association des Soins palliatifs de la Martinique

5 Av Gottschalk, Plateau Fofu-97233 Schoelcher

Tel : 0596 730249 - Fax : 0596 601880

Site Internet : <http://aspm-reseauwousspel.com>

Numéro SIRET : 44844056000028

SOINS PALLIATIFS ET ACCOMPAGNEMENT



- ✚ **Formation pluriprofessionnelle de 21h** - *Soins palliatifs et démarche palliative : Législation-Ethique- Soins de support*
- ✚ **Formation pluriprofessionnelle de 14 h** - *Droit et éthique au sein des soins palliatifs*
- ✚ **Sensibilisation pluriprofessionnelle in situ de 7h** - *Soins palliatifs et accompagnement en institution.*
- ✚ **Formations pour les médecins de 21h** - *Prise en charge palliative en médecine de ville*
- ✚ **Formation pour les médecins et infirmiers de 7h** - *PCA d'opioïdes et gestion des douleurs en soins palliatifs*
- ✚ **Formation pour les aidants professionnels de 14 h** - *Aider à domicile jusqu'au bout de la vie*

FORMATION

Soins palliatifs et démarche palliative : Législation Soins de support Ethique

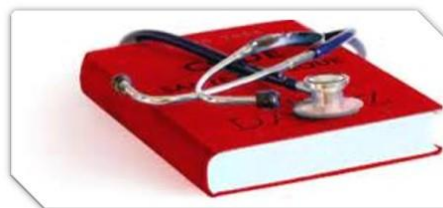


Contexte	<p><i>Toute personne malade dont l'état le requiert a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement (art. L. 1110-9 du code de la santé publique).</i></p> <p>La loi garantit ainsi en France, depuis juin 1999, l'accès aux soins palliatifs à tout un chacun, sans condition de ressource, de milieu social, de lieu de résidence ou encore de maladie.</p> <p>L'axe II du Plan national 2015–2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie souligne la nécessité de former les professionnels et de diffuser les connaissances sur les soins palliatifs. Il invite à « <i>inscrire les formations aux soins palliatifs comme prioritaires dans les actions de développement professionnel continu de la fonction publique hospitalière et des professionnels de proximité</i> » (Action 4-3) et à « <i>fixer des objectifs de formation aux soins palliatifs pour les professionnels des établissements d'hébergement et services sociaux et médico- sociaux</i> ». (Action 4-4)</p> <p>La Loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie stipule que « <i>La formation initiale et continue des médecins, des pharmaciens, des infirmiers, des aides-soignants, des aides à domicile et des psychologues cliniciens comporte un enseignement sur les soins palliatifs</i> »</p> <p>La diffusion véritable de la culture palliative, auprès des professionnels de santé dans tous les lieux de soins (établissements de santé, établissements médico-sociaux ou domicile des patients) est donc l'une des voies identifiées pour permettre un accès effectif des patients aux soins palliatifs.</p>
Objectifs	<p>Général Développer les compétences fondamentales techniques et non techniques des professionnels de santé pour le déploiement d'une démarche palliative.</p> <p>Spécifique Favoriser</p> <ul style="list-style-type: none">➤ le repérage des situations relevant des soins palliatifs➤ l'élaboration d'une démarche clinique d'accompagnement centrée sur la personne en situation palliative dans son contexte familial, social et culturel visant le soulagement de la douleur, l'apaisement de la souffrance psychique, le soutien des proches...➤ le respect des droits des patients➤ Le développement d'une réflexion éthique➤ le travail d'équipe et les soins interprofessionnels➤ la mobilisation des ressources organisationnelles avec un décloisonnement des disciplines médicales et médico-sociales <p>A l'issue des 3 journées de formation, les participants devront être capables :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ De définir les soins palliatifs et de repérer les situations où ils sont pertinents➤ De bien appréhender les soins palliatifs dans leurs aspects cliniques, éthiques, législatifs et organisationnels➤ De mettre en œuvre une démarche palliative centrée sur la personne malade

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De prendre en charge la douleur et les autres symptômes d'inconfort les plus fréquents en soins palliatifs ➤ D'accompagner l'entourage tout au long du parcours ➤ D'identifier leurs difficultés émotionnelles, relationnelles et techniques afin de savoir quand solliciter une expertise et un soutien ➤ De mener en équipe une réflexion éthique dans différentes situations : limitation et arrêts de traitements, demande d'euthanasie, sédation...
Prérequis	Aucun
Programme	<p>Formation présentielle de 3 jours Nombre d'heures effectives : 21 Grands points du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La démarche palliative : aspects historiques, cliniques, législatifs et éthiques ➤ Prise en charge globale. Connaissance et apprentissage du travail interdisciplinaire ➤ Prise en charge globale de la douleur et des autres symptômes d'inconfort avec approches psycho-corporelles ➤ Aspects psychologiques chez les patients, les proches et les soignants. ➤ Réflexion éthique dans les situations complexes de fin de vie : information du patient, respect de ses droits, refus de traitement, limitation et arrêt des traitements, demande d'euthanasie... ➤ Accompagnement de la phase terminale
Publics	<p>Formation pluriprofessionnelle Professionnels de santé du domicile, des hôpitaux et des établissements médico-sociaux : médecins, cadres infirmiers, infirmiers, aides-soignants, aides médico-psychologique, kinésithérapeutes, assistants de service social...</p>
Modalités pédagogiques	<p>Pré test : Evaluation des connaissances en amont de la formation avec questionnaire en ligne L'organisation pédagogique repose sur l'interactivité et la mixité professionnelle. Les intervenants apportent, en adéquation avec le niveau et les attentes des participants, des informations fondées sur la législation, les recommandations de la HAS, de l'ANESM et de la SFAP. Lors des ateliers, les participants sont invités à réfléchir sur leur pratique afin d'identifier les situations satisfaisantes ou insatisfaisantes concernant les soins palliatifs et l'accompagnement de fin de vie. L'expérience et l'implication de chacun seront sollicitées lors des échanges sur les pratiques au travers de situations cliniques et les ateliers de simulation en santé. Documentation pédagogique complémentaire sur clé USB Post test en groupe Evaluation de la satisfaction</p>
Intervenants	<p>Médecins, psychologue et assistant de service social Acteurs « patients simulés »</p>
Dates	<p>1^{ère} session : 13 au 15 février 2019 2^{ème} session : 15 au 17 avril 2019 3^{ème} session : 18 au 20 septembre 2019</p>
Lieu	A déterminer
Tarif	750 euros par personne pour les 3 jours repas, collations et documentation électronique compris

FORMATION

Droit et éthique au sein des soins palliatifs



Contexte	<p>Toute personne malade dont l'état le requiert a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement (art. L. 1110-9 du code de la santé publique).</p> <p>Pour garantir ce droit, la loi du 02 février 2016 stipule que « la formation initiale et continue des médecins, des pharmaciens, des infirmiers, des aides-soignants, des aides à domicile et des psychologues cliniciens comporte un enseignement sur les soins palliatifs ».</p> <p>En adéquation avec la loi concernant les droits du malade et de la fin de vie, les professionnels de santé sont régulièrement confrontés à des situations interpellant l'éthique médicale, notamment pour éviter toute obstination déraisonnable et respecter le droit des patients à refuser tout traitement, y compris lorsque ce refus est de nature à engager leur pronostic vital.</p> <p>L'éthique clinique trouve une large place dans le contexte des soins palliatifs et se doit d'être intégrée aux pratiques professionnelles.</p>
Objectifs	<p>Général</p> <p>Développer les compétences fondamentales techniques et non techniques des professionnels de santé pour le déploiement d'une démarche palliative</p> <p>Spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître et respecter les droits des patients ➤ Mener une réflexion éthique dans la relation de soin <p>A l'issue des 2 journées de formation, les participants devront être capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ De connaître les droits fondamentaux des patients et des proches et ceux spécifiques à la fin de vie ➤ D'appréhender l'implication de ces droits dans la pratique professionnelle ➤ De clarifier les principaux concepts de l'éthique clinique. ➤ Comprendre et s'exercer à la démarche éthique à partir des problématiques rencontrées dans les situations de fin de vie. ➤ Développer et renforcer l'approche interdisciplinaire des questions complexes d'ordre éthique dans le domaine de la fin de vie
Prérequis	Aucun
Programme	<p>Formation présentielle de 2 jours indissociables</p> <p>Nombre d'heures effectives : 14</p> <p>Grands points du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Droit et l'éthique : repères fondamentaux pour la pratique. ➤ Démarche de décision éthique en soins palliatifs : refus de traitement, obstination déraisonnable, limitation et arrêt de traitements, soulagement de la douleur en fin de vie, sédation, demande d'euthanasie... ➤ Adaptation du niveau de soins et appropriation du projet de soins en équipe

Publics	Formation pluriprofessionnelle Professionnels de santé : médecins, infirmières, aides-soignantes, psychologues, AMA, administratifs...
Modalités pédagogiques	Pré test : Evaluation des connaissances en amont de la formation avec questionnaire en ligne L'organisation pédagogique repose sur l'interactivité et la mixité professionnelle. Les intervenants apportent, en adéquation avec le niveau et les attentes des participants, des informations fondées sur la législation, les recommandations de la HAS, de l'ANESM et de la SFAP. Lors des ateliers, les participants sont invités à réfléchir sur leur pratique afin d'identifier les situations satisfaisantes ou insatisfaisantes concernant le Droit et l'éthique dans le cadre des soins palliatifs et l'accompagnement de fin de vie. L'expérience et l'implication de chacun seront sollicitées lors des échanges sur les pratiques au travers de situations cliniques. Documentation pédagogique complémentaire sur clé USB Post test en groupe
Intervenants	Médecin et psychologue
Dates	13 au 14 mai 2019
Lieu	A déterminer
Prix	500 euros par personne pour les 2 jours repas, collations et documentation électronique compris

SENSIBILISATION

Soins palliatifs et accompagnement en institution

Contexte	<p>« Toute personne malade dont l'état le requiert a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement » (art. L. 1110-9 du code de la santé publique).</p> <p>« Toute personne est informée par les professionnels de santé de la possibilité d'être prise en charge à domicile, dès lors que son état le permet. »</p> <p>Pour garantir ce droit, l'axe II du plan national 2015–2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie souligne la nécessité de former les professionnels et de diffuser les connaissances sur les soins palliatifs.</p> <p>La Loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie stipule que : « La formation initiale et continue des médecins, des pharmaciens, des infirmiers, des aides-soignants, des aides à domicile et des psychologues cliniciens comporte un enseignement sur les soins palliatifs. »</p>
Objectifs	<p>Général</p> <p>Développer les compétences fondamentales techniques et non techniques des professionnels de santé pour favoriser la culture palliative au sein de l'institution</p> <p>Spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Repérer les situations nécessitant déploiement d'une démarche palliative pour les personnes âgées en situation palliative à domicile ou dans ses substituts. ➤ Mettre en œuvre une démarche clinique d'accompagnement centrée sur la personne en situation palliative dans son contexte familial, social et culturel visant le soulagement de la douleur, l'apaisement de la souffrance psychique, le soutien des proches... ➤ Respecter les droits des patients notamment en fin de vie ➤ Mener en équipe une réflexion éthique <p>A l'issue de cette journée de formation, les participants devront être capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ De définir les soins palliatifs et de repérer les situations où ils sont pertinents ➤ De bien appréhender les soins palliatifs dans leurs aspects cliniques, éthiques, législatifs et organisationnels ➤ D'identifier leurs difficultés émotionnelles, relationnelles et techniques afin de savoir quand solliciter une expertise et un soutien
Prérequis	Aucun
Programme	<p>Formation présentielle d'1 jour</p> <p>Nombre d'heures effectives : 7</p> <p>Grands points du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Démarche palliative : aspects historiques, cliniques, législatifs et éthiques.

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Notions de prise en charge globale ➤ Aspects psychologiques chez les patients, les proches et les soignants. ➤ Approche centrée sur la personne en fin de vie.
Modalités pédagogiques	<p>L'organisation pédagogique repose sur l'interactivité et la mixité professionnelle à l'intérieur de l'institution.</p> <p>Les intervenants apportent, en adéquation avec le niveau et les attentes des participants, des informations fondées sur la législation, les recommandations de la HAS, de l'ANESM et de la SFAP.</p> <p>L'expérience et l'implication de chacun seront sollicitées lors des échanges sur les pratiques au travers de situations cliniques.</p> <p>Une documentation pédagogique complémentaire est remise à l'institution sous forme électronique</p>
Public	Professionnels de l'institution
Intervenants	Un médecin spécialisé en soins palliatifs
Lieu	In situ
Durée	1 jour
Tarif	<p>1 800 € pour 10 à 12 participants de l'institution</p> <p>Les collations et les repas des participants sont à la charge de l'institution</p>



FORMATION

Prise en charge palliative en médecine de ville

Contexte	<p><i>Toute personne malade dont l'état le requiert a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement (art. L. 1110-9 du code de la santé publique).</i></p> <p>Pour garantir ce droit, la loi du 02 février 2016 stipule que « <i>la formation initiale et continue des médecins, des pharmaciens, des infirmiers, des aides-soignants, des aides à domicile et des psychologues cliniciens comporte un enseignement sur les soins palliatifs</i> ».</p> <p>Le plan national 2015–2018 entend favoriser les soins palliatifs à domicile y compris pour les résidents en établissements sociaux et médico-sociaux afin de « <i>développer les prises en charge en proximité</i> »</p> <p>L'analyse de la situation locale met en évidence des difficultés dans la prise en charge des personnes en situation palliative à domicile.</p> <p>Le désir exprimé par la majorité des personnes d'achever leur vie chez elles, le manque de réponse institutionnelle aux situations palliatives du fait d'un déficit des structures d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes, pour les personnes lourdement handicapées, et de lits d'aval permettant des hospitalisations de répit, confrontent les proches et professionnels à de lourdes prises en charge à domicile.</p> <p>Les soins palliatifs font partie intégrante de la mission du médecin.</p>
Objectifs	<p>Général</p> <p>Développer les compétences fondamentales techniques et non techniques des médecins de ville pour le déploiement d'une démarche palliative.</p> <p>Spécifiques :</p> <p>Favoriser</p> <ul style="list-style-type: none">➤ le repérage des situations relevant des soins palliatifs➤ l'élaboration d'une démarche clinique d'accompagnement centrée sur la personne en situation palliative dans son contexte familial, social et culturel visant le soulagement de la douleur, l'apaisement de la souffrance psychique, le soutien des proches...➤ le respect des droits des patients et de ses proches➤ Le développement d'une réflexion éthique➤ le travail d'équipe et les soins interprofessionnels➤ la mobilisation des ressources organisationnelles avec un décloisonnement des disciplines médicales et médico-sociales <p>A l'issue des 21h de formation, les participants devront être capables :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ De définir les soins palliatifs et de repérer les situations où ils sont pertinents➤ De bien appréhender les soins palliatifs dans leurs aspects cliniques, éthiques, législatifs et organisationnels➤ De mettre en œuvre une démarche palliative centrée sur la personne malade➤ De prendre en charge la douleur et les autres symptômes d'inconfort les plus fréquents en soins palliatifs tout au long du parcours➤ D'accompagner l'entourage tout au long du parcours➤ D'identifier leurs difficultés émotionnelles, relationnelles et techniques afin de savoir quand solliciter une expertise et un soutien

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De prendre des décisions en soins palliatifs après avoir mené en équipe une réflexion éthique dans différentes situations : limitation et arrêts de traitements, demande d'euthanasie, sédation... ➤ Reconnaître et contrer l'épuisement professionnel
Prérequis	Aucun
Programme	<p>Formation présentielle de 3 jours non consécutifs ou de 7 modules de 3 h en soirée en fonction des demandes</p> <p>Nombre d'heures effectives : 21</p> <p>Grands points du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La démarche palliative : aspects historiques, cliniques, législatifs et éthiques ➤ Identification des situations palliatives ➤ Prise en charge globale. Connaissance et apprentissage du travail interdisciplinaire ➤ Soins de support : bonnes pratiques pour la prise en charge globale de la douleur et des autres symptômes. ➤ Gestion des urgences palliatives et de la phase terminale ➤ Aspects psychologiques chez les patients, les proches et les soignants. ➤ Réflexion éthique dans les situations complexes de fin de vie : information du patient, respect de ses droits, refus de traitement, limitation et arrêt des traitements, demande d'euthanasie... ➤ Travail en transversalité : équipe pluridisciplinaire, collaboration avec les structures spécialisées.
Publics	<p>Médecins généralistes</p> <p>Médecins coordonnateurs d'EHPAD ou d'autres structures médico-sociales</p>
Modalités pédagogiques	<p>Pré test : Evaluation des connaissances en amont de la formation avec questionnaire en ligne</p> <p>L'organisation pédagogique repose sur l'interactivité.</p> <p>Les intervenants apportent, en adéquation avec le niveau et les attentes des participants, des informations fondées sur la législation, les recommandations de la HAS, de l'ANESM et de la SFAP.</p> <p>Lors des ateliers, les participants sont invités à réfléchir sur leur pratique afin d'identifier les situations satisfaisantes ou insatisfaisantes concernant les soins palliatifs et l'accompagnement de fin de vie.</p> <p>L'expérience et l'implication de chacun seront sollicitées lors des échanges sur les pratiques au travers de situations cliniques et les ateliers de simulation en santé.</p> <p>Documentation pédagogique complémentaire sur clé USB</p> <p>Post test en groupe</p>
Intervenants	<p>Equipe pluridisciplinaire composée de :</p> <p>Médecin, psychologue, infirmier, assistant de service social</p>
Dates	A déterminer
Lieu	A déterminer
Prix	900 euros pour l'ensemble ou 135 € par module

FORMATION

PCA d'opioïdes et gestion des douleurs en soins palliatifs



<p>Contexte</p>	<p><i>Toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée.</i> » (Art. L.1110-5 du code de la santé publique)</p> <p><i>« Toute personne a, compte tenu de son état de santé et de l'urgence des interventions que celui-ci requiert, le droit de recevoir les soins les plus appropriés et de bénéficier des thérapeutiques dont l'efficacité est reconnue et qui garantissent la meilleure sécurité sanitaire au regard des connaissances médicales avérées... »</i></p> <p><i>Toute personne malade dont l'état le requiert a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement</i> (art. L. 1110-9 du code de la santé publique).</p> <p>Pour garantir ce droit, la loi du 02 février 2016 stipule que <i>« la formation initiale et continue des médecins, des pharmaciens, des infirmiers, des aides-soignants, des aides à domicile et des psychologues cliniciens comporte un enseignement sur les soins palliatifs »</i>.</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Général Etre capable d'utiliser la PCA d'opioïdes dans la prise en charge de la douleur en soins palliatifs.</p> <p>Spécifiques Recourir à cette technique d'analgésie dans la prise en charge des patients en soins palliatifs à domicile ou en EHPAD. Eviter la rupture d'analgésie des patients munis d'une PCA d'opioïdes à la sortie de l'hôpital Mettre en place et assurer le suivi d'un patient sous PCA d'opioïdes.</p>
<p>Prérequis</p>	<p>Aucun</p>
<p>Programme</p>	<p>Formation présentielle d'1 jour Nombre d'heures effectives : 7 Grands points du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pré test ➤ Bref rappel sur les soins palliatifs et les bases de la clinique et du traitement médicamenteux de la douleur en soins palliatifs.

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation de la PCA d'opioïdes, indications dans la prise en charge de la douleur en soins palliatifs et contre-indications ➤ Prescription, adaptation et mise en œuvre d'une prescription de PCA d'opioïdes. ➤ Surveillance d'un patient sous PCA d'opioïdes. ➤ Maniement de différents dispositifs de PCA : préparation de la poche, exercices de calcul de concentration, programmation de la pompe, relevé de l'historique, gestion des alarmes ➤ Education du patient et de ses proches
Publics	Médecins, cadres de soin, infirmiers
Modalités pédagogiques	Pré test : Evaluation des connaissances en amont de la formation avec questionnaire en ligne Analyse des pratiques professionnelles : identification des situations satisfaisantes ou insatisfaisantes concernant l'utilisation de la PCA d'opioïdes dans le cadre des soins palliatifs et de l'accompagnement de fin de vie Apports théoriques Exercices pratiques Maniement de pompes Post test
Intervenants	Médecin et infirmier
Date	20 mai 2019
Lieu	A déterminer
Prix	270 €



FORMATION

Aider à domicile jusqu'au bout de la vie

Contexte	<p>« Toute personne malade dont l'état le requiert a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement » (art. L. 1110-9 du code de la santé publique).</p> <p>Les soins palliatifs devraient être prodigués à l'endroit choisi par le patient et sa famille, en s'adaptant autant que possible à cet environnement.</p> <p>Pour garantir ce droit, l'axe II du plan national 2015–2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie souligne la nécessité de former les professionnels et de diffuser les connaissances sur les soins palliatifs.</p> <p>Ce plan réclame également dans la mesure n°8 de « soutenir les professionnels et les aidants dans la prise en charge et l'accompagnement en soins palliatifs à domicile. »</p> <p>L'analyse de la situation locale met en évidence des difficultés dans la prise en charge des personnes en situation palliative à domicile.</p> <p>Le désir exprimé par la grande majorité des personnes d'achever leur vie à domicile, associé au manque de réponse institutionnelle aux situations palliatives avec un déficit des structures d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes, pour les personnes lourdement handicapées, et de lits d'aval permettant des hospitalisations de répit, confronte les aidants professionnels à des prises en charge de plus en plus lourdes.</p>
Objectifs	<p>Améliorer la qualité de vie tout au long de la trajectoire de la personne en situation palliative notamment à domicile.</p> <p>Diffuser la culture palliative chez aidants professionnels à domicile.</p>
Prérequis	Aucun
Programme	<p>Formation présentielle de 2 jours</p> <p>Nombre d'heures effectives : 14</p> <p>Grands points du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation des soins palliatifs dans leurs aspects éthiques, législatifs et organisationnels. ➤ Repères pratiques pour aider les personnes en situation palliative dans le quotidien à domicile. ➤ Organisation de la vie à domicile pour optimiser au quotidien le bien-être, la qualité de vie et la dignité de la personne en situation palliative en apprenant à identifier les priorités de soins chez la personne en situation palliative ➤ Travail en synergie avec les professionnels de santé.
Publics	Aidants professionnels : auxiliaires de vie, garde-malades, aide-ménagères intervenant au domicile de personnes en situation palliative.
Modalités pédagogiques	Apports théoriques. Echanges et mises en situation
Intervenants	Equipe pluridisciplinaire : Médecin et psychologue
Lieu	A déterminer
Date	A déterminer
Tarif	380 € pour les 2 jours. Collations et repas non compris.

SENSIBILISATION

Législation

sur les droits des malades et la fin de vie

Contexte	<p><i>Toute personne malade dont l'état le requiert a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement</i> (art. L. 1110-9 du code de la santé publique)</p> <p>Pour garantir ce droit, l'axe I du plan national 2015–2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie souligne la nécessité d' « informer le patient, lui permettre d'être au centre des décisions qui le concernent ».</p> <p>La mesure n°2 de ce plan entend « favoriser l'autonomie des patients dans les décisions qui les concernent ».</p> <p>Mais les outils législatifs pour l'expression de la volonté de la personne en situation palliative ne sont encore pas bien appréhendés tant par les professionnels de santé, les personnels administratifs que le grand public.</p> <p>Il est nécessaire de développer davantage une culture partagée sur les droits des patients</p>
Objectifs	<p>Connaître les droits des patients en rapport avec les soins palliatifs et la fin de vie</p> <p>Mieux cerner le rôle de la personne de confiance</p> <p>Savoir recourir aux directives anticipées et aider à leur rédaction</p>
Programme	<p>Sensibilisation présentielle de 4 heures</p> <p>Grands points du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les lois en rapport avec les soins palliatifs et la fin de vie ➤ Les droits des patients et de leurs proches ➤ La personne de confiance : sa désignation, ses missions notamment dans les prises de décisions éthiques chez un patient inconscient, les limites de son intervention. ➤ Les directives anticipées : Quoi ? Pourquoi ? Comment ? Leur place dans le processus décisionnel éthique. ➤ Le processus décisionnel pour les décisions de limitation ou d'arrêt de traitements en fin de vie ➤ La sédation profonde et continue jusqu'au décès
Public	Tout public
Modalités pédagogiques	<p>Apports théoriques</p> <p>Echanges et partages d'expérience</p> <p>Flyers et fiche d'information</p>
Intervenants	1 médecin
Lieu	A la demande
Date	A déterminer
Prix	500 € par groupe

FORMATION DES PROCHES AIDANTS

Soutenir et accompagner au quotidien un proche en situation palliative

Contexte	<p><i>Toute personne malade dont l'état le requiert a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement (art. L. 1110-9 du code de la santé publique).</i></p> <p>L'analyse de la situation locale met en évidence des difficultés dans la prise en charge des personnes en situation palliative à domicile</p> <p>Le Plan national 2015–2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie souligne la nécessité dans la mesure n°8 de « <i>soutenir les professionnels et les aidants dans la prise en charge et l'accompagnement en soins palliatifs à domicile.</i> »</p> <p>L'analyse de la situation locale met en évidence des difficultés dans la prise en charge des personnes en situation palliative à domicile.</p> <p>Le désir exprimé par la majorité des personnes d'achever leur vie chez elles, le manque de réponse institutionnelle aux situations palliatives du fait d'un déficit des structures d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes, pour les personnes lourdement handicapées, et de lits d'aval permettant des hospitalisations de répit, confrontent les proches à de lourdes prises en charge à domicile.</p> <p>Les proches des personnes en situation palliative ont besoin d'être non seulement soutenus mais aussi formés pour mieux appréhender l'aide.</p>
Objectifs	<p>Diffuser la culture palliative chez les proches de personnes en situation palliative</p> <p>Soutenir les proches aidants de personnes en situation palliative pour prévenir l'épuisement</p> <p>Favoriser la capacité des proches-aidants à interagir avec différents professionnels de santé</p>
Prérequis	<p>Etre en situation actuelle de proches aidants</p>
Programme	<p>Formation présentielle en 6 modules thématiques distincts de 2h</p> <p>Nombre d'heures effectives : 12</p> <p>Grands points du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueil des attentes des participants ➤ Présentation des soins palliatifs ➤ Problématiques physiques, psychologiques, sociales et spirituelles les plus fréquentes qui affectent les personnes avec une espérance de vie limitée. ➤ Sensibilisation à l'écoute active pour développer la communication verbale et non verbale avec les personnes en situation palliative jusqu'au bout de la vie. ➤ Identification des réactions des personnes en situation palliative, des proches et des aidants professionnels face à la maladie grave, la souffrance et l'approche de la mort. ➤ Travail sur les émotions et la séparation pour apprendre à se positionner de façon juste mieux gérer ses émotions et valoriser ses propres ressources ➤ Favoriser la capacité des proches-aidants à interagir avec différents professionnels de santé.
Publics	<p>Famille et entourage impliqués dans l'accompagnement de personnes en situation palliative</p>
Modalités pédagogiques	<p>Alternance d'apports théoriques avec des échanges et des mises en situation</p>
Intervenants	<p>Equipe pluridisciplinaire : Médecin, psychologue et assistant de service social</p>
Lieu	<p>A déterminer avec les partenaires</p>
Dates	<p>A déterminer avec les partenaires</p> <p>6 séances sur l'année</p>

THEMATIQUES CONNEXES AUX SOINS PALLIATIFS ET A L'ACCOMPAGNEMENT

Prise en charge de la douleur

- ✚ **Formation pluriprofessionnelle de 21h** - *Prise en soins de la douleur chronique chez l'adulte et la personne âgée*
- ✚ **Formation pour les médecins et infirmiers de 7h** - *PCA d'opioïdes et gestion des douleurs en soins palliatifs*

La relation de soin :

- ✚ **Formation pluriprofessionnelle de 21h** *Ethique-Relation d'aide- Vecteurs de relation dans le soin*

FORMATION

Prise en soins de la douleur chronique chez l'adulte et la personne âgée

Contexte	<p>« Toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée » [...] » Article L 1110-5 CSP</p> <p>« Toute personne a, compte tenu de son état de santé et de l'urgence des interventions que celui-ci requiert, le droit de recevoir les soins les plus appropriés et de bénéficier des thérapeutiques dont l'efficacité est reconnue et qui garantissent la meilleure sécurité sanitaire au regard des connaissances médicales avérées... »</p> <p>La prise en charge de la douleur est reconnue comme un droit fondamental, un impératif et une priorité de santé publique. La lutte contre la douleur est intégrée à la procédure d'auto-évaluation souhaitée par l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Soulager la douleur est une porte d'entrée vers une démarche de bientraitance.</p> <p>Il existe une forte prévalence de la douleur chez les personnes âgées, avec des conséquences parfois délétères : dégradation de l'autonomie, repli sur soi, troubles anxieux, agressivité, dépression, dénutrition... Or « La douleur chez la personne âgée fait encore l'objet de nombreux préjugés, conduisant encore trop souvent à une insuffisance d'évaluation et de traitement ». Les bonnes pratiques de soins en Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes. Société française de gérontologie. Oct 2007.</p> <p>Les textes de référence sont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Loi du 4 mars 2002 no 2002-303 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.➤ Code de la santé publique➤ Évaluation et prise en charge thérapeutique de la douleur chez les personnes âgées ayant des troubles de la communication verbale. ANAES / Service des recommandations et références professionnelles / Octobre 2000➤ Plan national de lutte contre la douleur 2006-2010
Objectifs	<p><u>Objectif général</u> : Optimiser la prise en charge de la douleur chronique chez l'adulte et la personne âgée</p> <p><u>Objectifs spécifiques</u> :</p> <p>Acquérir et/ou renforcer ses connaissances sur la douleur et sa prise en charge globale</p> <p>Connaître et comprendre la douleur dans toutes ses dimensions. Notion de souffrance globale.</p> <p>Connaître la législation et les droits des patients, les réglementations en lien avec fonction, rôle propre, rôle prescrit de chaque professionnel</p> <p>Permettre l'implication de tous les professionnels de santé dans un processus d'amélioration de la prise en soin de la douleur dans une approche centrée sur la personne</p> <p>Savoir évaluer la douleur notamment chez les personnes non communicantes verbalement</p>
Prérequis	Aucun

Programme	<p>Formation présentielle de 3 jours Nombre d'heures effectives : 21 Grands points du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Représentations et perceptions des soignants ➤ Historique de la prise en charge de la douleur ➤ Cadre légal de la prise en charge de la douleur ➤ Définitions et type de douleurs ➤ Physiologie : Circuit de la douleur ➤ Evaluation qualitative et quantitative de la douleur. Echelles d'auto et d'hétéroévaluation ➤ Notion de souffrance globale et d'approche multimodale ➤ Relation d'aide et communication avec la personne douloureuse, ses proches et les membres de l'équipe ➤ Thérapeutiques non médicamenteuses de la douleur ➤ Traitements médicamenteux et prévention du risque iatrogénique ➤ Douleur provoquée par les soins. Savoir la repérer et la prévenir ➤ Démarche pluridisciplinaire : Réflexion sur le travail en équipe. Outils.
Publics	<p>Formation pluriprofessionnelle Professionnels de santé du domicile, des hôpitaux et des établissements médico-sociaux : médecins, cadres infirmiers, infirmiers, aides-soignants, aides médico-psychologique, kinésithérapeutes, ...</p>
Modalités pédagogiques	<p>Pré test Apports théoriques en adéquation avec le niveau des participants Partage d'expériences : Echanges et analyses des situations auxquelles sont confrontées les participants Ateliers : Cas concrets-Expérimentation d'alternatives non médicamenteuses Vidéos Documentation pédagogique complémentaire sur clé USB L'expérience et l'implication de chacun seront sollicitées. Post test</p>
Intervenants	<p>Equipe pluridisciplinaire : Médecin, IDE, et psychologue</p>
Lieu	<p>A déterminer</p>
Dates	<p>1^{ère} session : 27 au 29 mars 2019 2^{ème} session : 16 au 18 octobre 2019</p>
Tarifs	<p>750 euros par personne pour les 3 jours repas, collations et documentation électronique compris</p>

FORMATION

La relation de soin :

Ethique-Relation d'aide- Vecteurs de relation dans le soin

Contexte	<p>Le déploiement d'une dynamique de bientraitance dans le soin passe par la diffusion d'une culture de l'accompagnement des personnes malades et de leurs proches.</p> <p>La relation est au cœur de la démarche médicale. Il s'agit en effet de prendre soin de quelqu'un dont le vécu est affecté par la qualité de la relation que le soignant est en capacité de proposer au soigné et ses proches.</p> <p>Prendre soin est un événement relationnel riche mais potentiellement bouleversant pour le soignant. Il est attendu de lui une expertise dans la relation soignant/soigné, une implication à la hauteur des attentes des personnes malades et de leurs proches, l'adoption d'une « juste proximité » pour un accompagnement relationnel de qualité.</p> <p>La grande complexité de l'acte médical réside souvent dans sa bipolarité relationnelle et technique pas toujours aisée à assumer.</p>
Objectifs	<p>Général :</p> <p>Développer les compétences fondamentales non techniques des professionnels de santé pour améliorer les soins par un accompagnement relationnel de qualité.</p> <p>Spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Acquérir des connaissances relatives à la relation d'aide dans les situations professionnelles ➤ Développer ses capacités d'écoute, de communication, d'analyse et de compréhension afin de gérer au mieux les situations rencontrées ➤ Accroître les capacités de communication avec la personne malade, l'entourage et au sein de l'équipe. ➤ Cerner et travailler avec les émotions et les mécanismes de défense présents dans la relation ➤ Établir une « juste proximité » avec la personne aidée et ses proches ➤ Respecter les droits des personnes malades et de leurs proches ➤ Mener une réflexion éthique dans les situations complexes ➤ Acquérir des outils pour mieux vivre les situations difficiles et prévenir l'épuisement professionnel. <p>A l'issue des 3 journées de formation, les participants devront être capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ De mettre en œuvre un accompagnement centré sur la personne malade ➤ D'identifier leurs difficultés émotionnelles et relationnelles ➤ De mobiliser leurs ressources personnelles et celles de l'équipe de soin
Prérequis	Aucun

Programme	<p>Formation présentielle de 3 jours Nombre d'heures effectives : 21 Grands points du programme :</p> <p>La relation de soin :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ un soin à part entière ➤ une relation interpersonnelle et sociale ➤ Une relation dyssymétrique à risque éthique <p>Ethique et droit dans la relation de soin :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les évolutions législatives : du paternalisme à l'autonomie ➤ Alliance thérapeutique versus liens contractuel ➤ L'information de la personne malade et de ses proches ➤ Le secret professionnel <p>La relation d'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Hygiène relationnelle : Les mots pour le dire ➤ Communication non verbale ➤ Ecoute active ➤ Prise en compte de émotions et mécanismes de défense dans la relation de soin ➤ Prévention de l'épuisement professionnel <p>Approches psycho-corporelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Hypnose conversationnelle ➤ Relaxation ➤ Toucher relationnel <p>Les situations relationnelles difficiles</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'annonce des mauvaises nouvelles ➤ Le refus de soin ➤ La fin de vie ➤ Les conflits
Publics	<p>Formation pluriprofessionnelle Professionnels de santé du domicile, des hôpitaux et des établissements médico-sociaux : médecins, cadres infirmiers, infirmiers, aides-soignants, aides médico-psychologique, kinésithérapeutes, assistants de service social...</p>
Modalités pédagogiques	<p>L'organisation pédagogique repose sur l'interactivité et la mixité professionnelle. Un questionnaire est accessible en ligne en amont de la pour identifier les attentes de chacun des stagiaires. Les exposés théoriques, en prise avec les situations satisfaisantes ou insatisfaisantes sur le plan relationnel rencontrées par les professionnels, seront alternés avec des échanges sur les pratiques et des ateliers de simulation en santé. L'expérience et l'implication de chacun seront sollicitées. Documentation pédagogique complémentaire sur clé USB Evaluation finale de la satisfaction et des connaissances</p>
Intervenants	<p>Médecins et psychologue Acteurs « patients simulés »</p>
Dates	<p>1^{ère} session : 27 février au 01 mars 2019 2^{ème} session : 03 au 05 juillet 2019 3^{ème} session : 20 au 22 novembre 2019</p>
Lieu	<p>A déterminer</p>
Tarif	<p>750 euros par personne pour les 3 jours repas, collations et documentation électronique compris</p>

Pour tout renseignement complémentaire et inscription
merci de contacter :



5, Avenue Louis Moreau Gottschalk Plateau Fofa
97233 SCHOELCHER
☎ 0696 043561

E-Mail : forma-spa@orange.fr
Site Internet : <http://www.aspm-reseauwouspel.fr/>
Page Facebook : Forma'SPA

La prise en charge de vos formations

Prise en charge par le DPC

Certaines formations peuvent être prises en charge au titre du DPC des biologistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, médecins, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, pharmaciens et sages-femmes libéraux et salariés des centres de santé conventionnés.

Prise en charge par votre OPCA

Les formations peuvent être prises en charge par votre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé type AGEFOS...)

Utilisation de votre CPF

Vous pouvez également utiliser votre CPF (Compte personnel Formation).

Plus d'informations sur le CPF : <http://www.moncompteactivite.gouv.fr>

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre service de ressources humaines

Prise en charge personnelle

Vous pouvez vous inscrire à titre personnel. N'hésitez pas à nous contacter pour définir les modalités.

Conditions de paiement

Sauf dispositions particulières, les formations sont payables au comptant lors de l'inscription ou avant le jour prévu de la manifestation.

Cas d'un financement par un OPCA, il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA dont vous dépendez.

L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription. En cas de prise en charge partielle par votre OPCA, la différence vous sera directement facturée.

Propriété intellectuelle

L'utilisation des outils et prestations de Forma'SPA est limitée aux seuls usages privés du client. Toute reproduction, même partielle, est interdite.

Documents légaux

La facture est adressée à l'issue de la formation. L'attestation de participation et/ou l'attestation de présence peut être fournie après la formation.

Pour chaque inscription à une formation au titre de la formation continue, une convention de formation professionnelle établie, vous est adressée en 2 exemplaires dont un est à nous retourner signé et revêtu du cachet de votre organisme.

Pour chaque inscription à une formation à titre individuelle, un contrat de formation individuelle est établi, vous est adressée en 2 exemplaires dont un est à nous retourner signé accompagné du versement d'arrhes.

Annulation

Forma'SPA se réserve le droit d'annuler ou de décaler la formation si les effectifs sont insuffisants ou si un formateur est indisponible.